

L34 Hybrid

Colle organique minérale monocomposante pour la pose à haute résistance de parquets.

L34 Hybrid assure un équilibre parfait entre puissance d'adhérence et élasticité, ce qui garantit une pose sûre des parquets préfabriqués et traditionnels sur n'importe quel type de support.



1. Monocomposant, prêt à l'emploi
2. Hypoallergénique
3. Sans étiquetage de risque
4. Étalement facile
5. Rendement élevé
6. Nettoyage rapide et sûr, idéal pour la pose de parquets préfinis
7. Technologie Anti-Shock System pour garantir force et adhérence dans les conditions d'utilisation réelles
8. Idéal pour supports chauffants

kerakoll

Domaines d'application

→ Destination d'utilisation

Pose à résistance élevée de sols en bois traditionnels et préfinis de tous les formats et espèces ligneuses sur tous les types de supports.

Sols :

- parquet mosaïque, parquet industriel et selon EN 13488 et EN 14761
- éléments en bois massif sans emboîtement, lamparquet, lames et selon EN 13227
- éléments en bois massif avec emboîtement M/F et selon EN 13226 et EN 13228
- éléments agglomérés avec emboîtement, préfinis et prépolis, et selon EN 13489
- sols en bois selon EN 14342

Supports :

- chapes ciment

- chapes en anhydrite
- chapes réalisées avec Keracem ou Keracem Prontoplus
- panneaux en bois
- revêtements de sol existants en marbre, céramique, grès ou similaires
- chapes en asphalte coulé

Sols intérieurs à usage privé, commercial. Idéal pour planchers chauffants.

Ne pas utiliser sur des supports sujets aux remontées d'humidité, sur les supports chauffants non opportunément préparés, sur les chapes en anhydrite non opportunément préparées et, en général, sur les supports non absorbants non opportunément préparés.

Mode d'emploi

→ Les supports doivent être compacts, solides, plans et non excessivement rugueux. En outre, ils doivent être dimensionnellement stables, non déformables, secs, exempts de remontées d'humidité, exempts de fissures, propres, sans substances détachables et sans poussière. Les chapes à base de ciment ou formées de revêtements de sol existants en marbre, granit, céramique ou similaires, doivent présenter une humidité résiduelle maximale de 2% ou 1,5% si elles contiennent des installations de chauffage. Les chapes en anhydrite doivent présenter une humidité résiduelle maximale de 0,5% ou 0,3% si elles contiennent des installations de chauffage. Les chapes à base de ciment avec une humidité résiduelle élevée (5% maxi) ou qui présentent une tendance poudreuse superficielle, des parties poudreuses ou faibles doivent être traitées avec EP21. Les supports formés de revêtements de sol existants en marbre, granit, céramique ou similaires doivent être nettoyés à fond et traités avec Keragrip Pulep. Les chapes en anhydrite doivent être poncées et nettoyées au moyen d'aspirateurs mécaniques; si elles ne se conforment pas aux normes SIA 251 et SIA 253, elles devront être traitées avec EP21. En présence de fonds chauffants, le processus de chauffage du support doit se conformer aux normes SIA251 et SN EN 1264-4 et doit être enregistré ; le chauffage devra être éteint deux jours avant la pose du sol, ou bien il devra être réduit, en fonction de la température extérieure, de façon telle que la température de la surface du support ne dépasse pas +20 °C. En général, les fonds en anhydrite et les fonds contenant des installations de chauffage ne peuvent pas être imperméabilisés et/ou nivelés avec des autonivelants à base de ciment et/ou à base de plâtre.

Les supports non plans ou excessivement rugueux doivent être régularisés et/ou rectifiés avec des produits adaptés comme Keralevel Ultra, Planogel Rheo, Flowtech Plus ou des mortiers synthétiques réalisés avec EP21 mélangés avec du Quarzo 5.12. Avant d'utiliser les produits susmentionnés, consulter attentivement leurs fiches techniques.

→ Préparation

L34 Hybrid est prêt à l'emploi. Ouvrir la boîte et ôter le sachet déshydratant et la protection présente sur la surface de l'adhésif. Quand l'application est terminée, au cas où l'intégralité du contenu n'ait pas été utilisée, il est nécessaire de replacer la protection exempte de résidus d'adhésif pour empêcher le contact du produit avec l'air et éviter ainsi qu'il durcisse. Remettre le sachet déshydratant à l'intérieur, avant de refermer la boîte avec le couvercle.

→ Application

Appliquer L34 Hybrid uniformément sur le fond à l'aide d'une spatule n° 4, poser les éléments du parquet sur la couche d'adhésif frais en exerçant une pression appropriée pour garantir le contact complet et uniforme avec l'adhésif en évitant qu'il remonte le long des bords des éléments. Laisser un espace de dilatation entre le sol en bois et les murs (ou autres éléments verticaux) de ≈ 7-10 mm.

→ Nettoyage

Le nettoyage des résidus de L34 Hybrid encore frais sur les surfaces doit être effectué avec de l'alcool. Le nettoyage des outils s'effectue avec de l'alcool. Après durcissement, l'adhésif peut facilement être enlevé des surfaces vernies avec de l'eau et Supersoap.

Autres indications

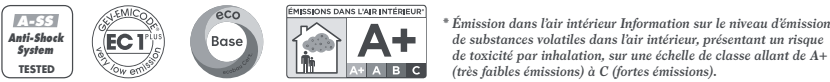
- Faire adapter le parquet à poser aux conditions ambiantes des locaux de pose.

→ Au moment de la fourniture et de la pose, la teneur d'humidité des éléments du parquet devra être comprise entre 5% et 9% pour les parquets préfinis, et entre 7% et 9% pour les parquets en bois massif.

→ Avant la pose, procéder à la mesure de l'humidité du fond à l'aide d'un hygromètre à carbure.
- Avant la pose mesurer la température ambiante et celle du fond ; celles-ci doivent être supérieures à +16 °C. En outre l'humidité relative de l'air devra être comprise entre 30% et 70%, comme cela est indiqué par la norme SIA 253.

→ En plus des indications susmentionnées, suivre les instructions spécifiques fournies par le fabricant du parquet.

Certifications et labels



Cahier des charges

La pose en œuvre certifiée, à résistance élevée de sols en bois massifs et multicouches sera réalisée avec l'adhésif organique minéral monocomposant à Technologie Anti Shock System, type L34 Hybrid de la société Kerakoll Spa. Le support de pose devra être toujours sec, compact, sans parties friables, propre et avoir déjà effectué les retraits de séchage. Pour la pose utiliser une spatule dentée ____ pour un rendement moyen de ≈ ____ kg/m².

Données techniques selon Norme de Qualité Kerakoll		
Aspect	pâte colorée neutre/rouvre	
Emballage	seau 16 kg	
Conservation	≈ 12 mois à compter de la date de production en emballage d'origine intact	
Avertissements	craint le gel, éviter l'exposition directe au soleil et aux sources de chaleur	
Viscosité du mélange	≈ 42000 mPa · s, rotor 7 RPM 50	méthode Brookfield
Températures d'application	de +10 °C à +35 °C	
Temps ouvert	≈ 60 min.	
Délai avant ouverture à la marche	≈ 12 heures	
Mise en service parquet préfini	≈ 24 heures	
Délai avant ponçage	≈ 3 jours (après la stabilisation complète du parquet)	
Consommation	≈ 700 – 1300 g/m²	

Mesure des caractéristiques à une température de +23 °C, 50% H.R. et en l'absence de ventilation. Elles peuvent varier en fonction des conditions spécifiques de chantier: température, ventilation, absorption du support.

Performances		
Qualité de l'air à l'intérieur (IAQ) COV - Émissions de substances organiques volatiles		
Classification	EC 1 plus GEV-Emicode	Cert. GEV 8965/11.01.02

Avertissements

- se conformer aux normes et dispositions locales en vigueur

→ utiliser la spatule dentée préconisée

→ la température, l'humidité ambiante, la ventilation, l'absorption du fond et le matériel de pose peuvent varier le délais d'utilisation et de prise de l'adhésif
- en cas de besoin, demander la fiche de données de sécurité

→ pour tout ce qui n'est pas prévu, consulter le service client Kerakoll +33 (0) 4 72 89 06 80 – info@kerakoll.fr

Ces informations ont été mises à jour au mois de juillet 2026. Elles pourraient être sujettes à des intégrations et/ou des variations dans le temps de la part de KERAKOLL SpA. Pour connaître les éventuelles actualisations, consulter le site www.kerakoll.com. KERAKOLL SpA n'est donc responsable de la validité, de l'actualité et de la mise à jour de ses informations que si elles proviennent directement de son site. La fiche technique repose sur nos dernières connaissances techniques et de mise en œuvre. Toutefois, dans l'impossibilité d'intervenir directement sur les conditions de chantier et sur l'exécution des travaux, elles représentent des indications de caractère général qui n'engagent en aucune façon notre société. Par conséquent, il est conseillé d'effectuer un essai préalable afin de vérifier l'aptitude du produit à l'utilisation prévue.